

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontologie, orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducation.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre A. A. Ben Abdellah - 6ème Etage Ang. Rue Mohamed V et Rue Aït El Ben Abdellah - Quartier de l'Hadj
Casablanca 20600 - Tél : 05 22 20 45 45 (L.G.) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.ma



Déclaration de Maladie

N° W21-611254

69514

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9619 Société :
☐ Actif ☒ Pensionnaire ☐ Autre
 Nom & Prénom : GRINE Abdelham
 Date de naissance :
 Adresse :
 Tél. : 0665126088 Total des frais engagés : 135 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
 Dr. Jihane EL CADFI
 Dermatologue - Vénérologue
 34, Av. MLY Abdelrahmane
 Résidence N°3
 KENITRA Tél : 05.37.32.54
 Date de consultation : 16/03/2021
 Nom et prénom du malade : GRINE SALMA Age : 24 ans
 Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☒ Enfant
 Nature de la maladie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communautaire ou épidémique, l'adhérent doit en informer le médecin conseil de la Mutuelle.

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :
 Signature de l'adhérent(e) :
 M
 R
 04 MAI 2021
 ACCUEIL
 AARIZA

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/03/21	CS		250,00 DH	INP : 05.37.32.54 97 Jihane EL CAHAT Dermatologue - Vénérologue 34, Av. Mly Abderrahmane Résidence "El Mour" N° 3 KENITRA - Tél. 05.37.32.54 97
18/03/21	CS		6.94 DH	

EXECUTION DES ORDONNANCES	
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Montant de la Facture
Pharmacie BENHADDOU Rue de la Belle Vue n° 49 33 Route de Moudia - Kenitra Tél : 05.37.32.20 49 ICE: 000236861000005 NPE: 0520059-n	800,00

RADIOGRAPHIES		
Cachet et signature du Laboratoire	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
461, Ang. Bule Tél : 05.37.32.20 49	B190	269,60

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES					
Le praticien est tenu de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins					
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement caninaires, ainsi que le bilan de l'O.D.F.					
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX [] MONTANTS DES SOINS [] DEBUT D'EXECUTION [] FIN D'EXECUTION []	
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
	H 21433550 21433550 D 00000000 00000000 G 00000000 00000000 B 11433550 11433550		COEFFICIENT DES TRAVAUX []		
	[Création, remont, adjonction] Fonction: Thérapeutique, nécessaire à la prothèse		MONTANTS DES SOINS []		
			DATE DU DEVIS []		
			DATE DE L'EXECUTION []		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Jihane EL CADi

Spécialiste des maladies et chirurgie
de la peau, cheveux et ongles.
Maladies sexuellement transmissibles.
Allergologie - Cosmétologie



الدكتورة جهان القاضي

إختصاصية في أمراض و جراحة الجلد.
الشعر والأظافر.
الأمراض التناسلية.
حساسية الجلد - التجميل.

كénitra le 18/03/21 في القنيطرة

Mlle GRINÉ Salwa

517, w
1) Curacne 40mg
1 capst, 01 mois

289, w
2) Curacne 20mg
2 capst, 15 jours puis
arrêt

3) Lipikar Syndet
(petit model)
à rincer

Maphar
Km 10, Route Côtière 111.
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
Curacne 40mg cap molle b30
P.P.V : 517,00 DH



Maphar
Bd Alkimia N° 6, Ql,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Curacne 20mg cap molle b30
P.P.V : 289,00 DH



Pharmacie BENHADDOU
Résidence: Belle vue mag
50 Route de Mohammia - Kénitra
Tél : 05 37 32 20 46
ICE: 000236881000005
INPE: 052095940

Jihane EL CADi
Dermatologue, Vénérologue
34, Av. Moulay Abderrahmane
Résidence El Nour N° 3
Kénitra (Tél: 05.37.32.54.92)

Docteur Jihane EL CADI

Spécialiste des maladies et chirurgie
de la peau, cheveux et ongles.

Maladies sexuellement transmissibles.

Allergologie - Cosmétologie



الدكتورة جهان القاضي

إختصاصية في أمراض و جراحة الجلد.
الشعر والأظافر.
الأمراض التناسلية.
حساسية الجلد - التجميل.

القنيطرة، في 16/03/21 Kénitra le,

M^{lle} GRAINE Salwa

Faire sul - A875 - AUT
- chel tot - Trip

Dr. Jihane EL CADI

Dermatologue - Vénérologue

34, Av. Mly Abderrahmane

Résidence "El Nour" N° 3

KENITRA - Tél.: 05.37.32 54 92

LABORATOIRE IBN SINA D'ANALYSES MEDICALES
Dr. Kamal NAKHCHA
Biologiste
461, Angle Av. Mohamed V et Ibn Abi Zariaa
Bureau N°4, 1er étage Nakhela 3
Tél. 05 37 32 79 24 - Fax : 05 37 32 79 29

LABORATOIRE IBN SINA D'ANALYSES MEDICALES
Dr. Kamal NAKHCHA
Biologiste
461, Angle Av. Mohamed V et Ibn Abi Zariaa
Bureau N°4, 1er étage Nakhela 3
Tél. 05 37 32 79 24 - Fax : 05 37 32 79 29



مختبر ابن سينا للتحاليل الطبية
Laboratoire Ibn Sina d'Analyses Médicales

Biochimie Clinique - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie
Parasitologie - Mycologie - Spermiologie

Dr. Kamal NAKARI

Spécialiste en Analyses Biologiques Médicales.

Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie Rabat

Du Management de la Qualité en Biologie Médicale - Université de Bordeaux

Du de Perfectionnement en Mycologie et Parasitologie - FMP Rabat

د. كمال النقاري

اختصاصي في التحاليل الطبية

مخرج كلية الطب والمهنة بالرباط

ICE : 000423315000005

INPE : 053061602

I.F : 30501321

FACTURE N° : 210300937

KENITRA le 16-03-2021

Mlle Salma GRINE

Date de l'examen : 16-03-2021

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E15	E
0106	Cholestérol total	B30	B
0134	Triglycérides	B60	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B

Total des B : 190

TOTAL DOSSIER : 269.60 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent soixante-neuf dirhams soixante centimes.

LABORATOIRE IBN SINA D'ANALYSES MEDICALES
Dr. Kamal NAKARI
Biologiste
461, Angle Av. Mohamed V et Ibn Abi Zaraa
Bureau N°4, 1er étage Nakhela 3
Tél : 05 37 32 79 24 - Fax : 05 37 32 79 29



مختبر ابن سينا للتحليلات الطبية Laboratoire Ibn Sina d'Analyses Médicales

Biochimie Clinique - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie
Parasitologie - Mycologie - Spermiologie

Dr. Kamal NAKARI

Spécialiste en Analyses Biologiques Médicales.
Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie Rabat.
DU Management de la Qualité en Biologie Médicale - Université de Bordeaux.
DU de Perfectionnement en Mycologie et Parasitologie - FMP Rabat.

د. كمال النقاري

اختصاصي في التحليلات الطبية
خريج كلية الطب والصيدلة بالرباط

Date du prélèvement : 16-03-2021 à 08:45

Code patient : 2008140015

Né(e) le : 15-01-1997 (24 ans)

Mlle Salma GRINE

Dossier N° : 2103160029

Prescripteur : Dr JIHANE EL CADI



BIOCHIMIE SANGUINE

Cholestérol total

(Dosage enzymatique - Roche)

1.46 g/l

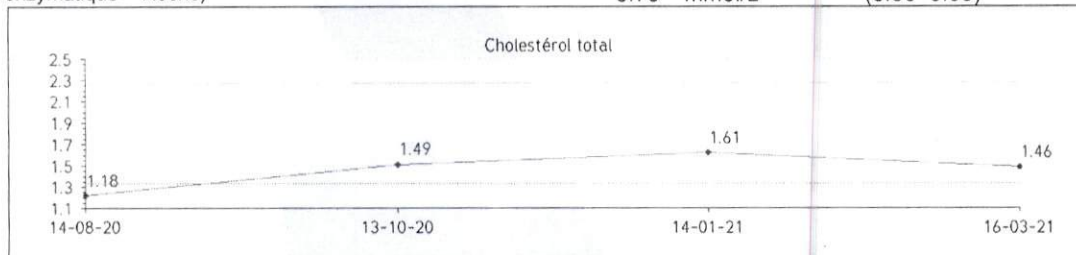
(1.30-2.30)

14-01-2021

1.61

3.78 mmol/L

(3.36-5.95)



Triglycérides

(Dosage enzymatique - Roche)

0.78 g/L

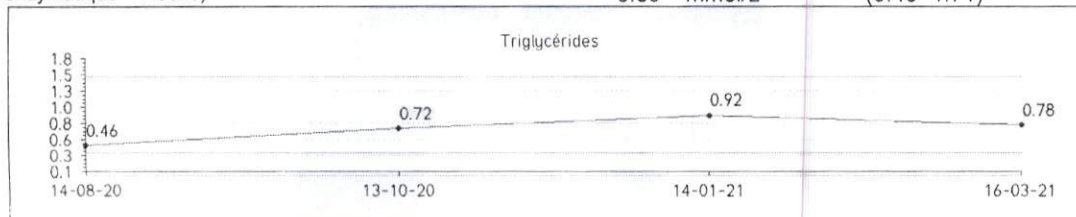
(0.35-1.50)

14-01-2021

0.92

0.89 mmol/L

(0.40-1.71)



Transaminases GPT (ALAT)

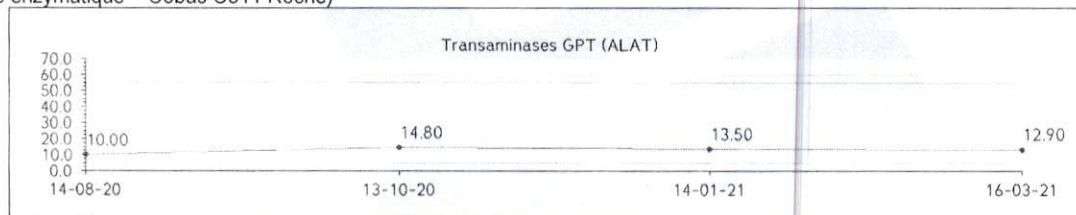
(Dosage enzymatique - Cobas C311 Roche)

12.9 UI/L

(5.0-55.0)

14-01-2021

13.5



Transaminases GOT (ASAT)

(Dosage enzymatique - Cobas C311 Roche)

22.8 UI/L

(5.0-40.0)

14-01-2021

27.0

LABORATOIRE IBN SINA D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. Kamal NAKARI
Biologiste
461, Angle Av. Mohamed V et Ibn Abi Zarrâ - Bureau n°4, 1er étage Nakhela 3
Tél. 05 37 32 79 29
Page 1 / 2



مختبر ابن سينا للتحليلات الطبية Laboratoire Ibn Sina d'Analyses Médicales

Biochimie Clinique - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie
Parasitologie - Mycologie - Spermiologie

Dr. Kamal NAKARI

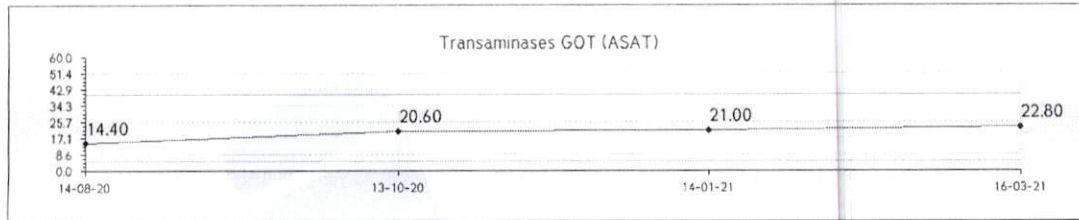
Spécialiste en Analyses Biologiques Médicales.
Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie Rabat.
DU Management de la Qualité en Biologie Médicale - Université de Bordeaux.
DU de Perfectionnement en Mycologie et Parasitologie - FMP Rabat.

د. كمال النقاري

اختصاصي في التحليلات الطبية
خريج كلية الطب والصيدلة بالرباط

Dossier N° 2103160029

Mlle Salma GRINE



Validé par : Dr. Kamal NAKARI

LABORATOIRE IBN SINA D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. Kamal NAKARI
Biologiste
461, Angle Av. Mohamed V et Ibn Abi Zraa
Bureau N°4, 1er étage Nakhela 3
Tél : 05 37 32 79 24 - Fax : 05 37 32 79 29